



RAPPORT DE RECHERCHE

N° 2026-5

L'IMPACT ECONOMIQUE DE SIX UNIVERSITES DANS LEURS TERRITOIRES D'IMPLANTATION

LAETITIA CHALLE, YANNICK L'HORTY

www.tepp.eu

TEPP – Théorie et Evaluation des Politiques Publiques - FR CNRS 2042

L'impact économique de six universités dans leurs territoires d'implantation

Laetitia CHALLE¹ Yannick L'HORTY²

Septembre 2026

Résumé

Cette étude propose une évaluation des effets sur l'emploi et sur l'activité économique des six universités membres de l'association L'Initiative sur leurs différents territoires d'implantation, qui constituent un échantillon varié d'établissements par leur taille et leur localisation : CY Cergy Paris Université, université Clermont Auvergne, université Gustave Eiffel, université de Lille, Nantes Université, université de Pau et des pays de l'Adour. Elle se focalise sur l'impact des dépenses des personnels, des étudiants et de l'établissement qui sont des canaux localisables dans l'espace, selon le lieu de résidence et le lieu de travail des personnes. Elle s'appuie sur des données internes de gestion pour l'année 2024.

L'étude met en évidence un impact économique total et annuel des six universités, sur une cohorte de 206 000 étudiants, de près de 4 milliards d'euros (3,96) au niveau national, soit 0,13 point de PIB. L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit est de 83 500 postes en équivalent temps plein. En rapportant cet impact économique à la subvention pour charge de service public, il est montré qu'un euro investi par l'Etat dans ces universités se traduit par 2,7 euros d'activité économique dans les territoires. Cet effet multiplicateur de la dépense publique universitaire s'étend de 2,3 à 3,4 selon les universités. L'essentiel de cet effet (72,1 %) transite par le canal des dépenses des étudiants et est donc spécifique aux universités. Il n'existe pas pour d'autres établissements publics : la dépense publique universitaire exerce ainsi un impact beaucoup plus important sur l'économie locale que n'importe quelle autre dépense publique.

JEL Codes : C67, H52, I23,

Mots-clés : Université, étude d'impact.

Cette étude a été sollicitée par l'association *L'Initiative* qui regroupe six universités lauréates du programme I-Site financé par France 2030 : Elle s'inscrit dans le cadre du programme de recherche In Situ (« Investigation Socio-économique de l'Impact Territorial des Universités ») développé par la Fédération de recherche TEPP dont l'établissement principal est l'université Gustave Eiffel. Nous remercions Serge Defois et Sandra Vié qui accompagnent ce programme. Nous remercions également Arthur Coindre et Souleymane Sylla pour leur excellent travail d'assistance de recherche.

¹ Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE, TEPP, F-77454, Marne-La-Vallée, France, laetitia.challe@univ-eiffel.fr

² Univ Gustave Eiffel, Univ Paris Est Créteil, ERUDITE, TEPP, F-77454, Marne-La-Vallée, France, yannick.lhorty@univ-eiffel.fr

Introduction

Les retombées économiques de la présence d'une université ne sont pas toujours perceptibles par les acteurs locaux. Spécialisé dans la production et la diffusion de connaissances, un établissement d'enseignement supérieur est un lieu d'investissement en capital humain, dont la nature est par définition immatérielle et donc peu visible. Il propose une large offre de formations initiales, en alternance et continue, et prépare l'avenir professionnel des étudiants ce qui produit des effets tangibles sur les trajectoires de vie mais seulement de façon graduelle et à long terme. En outre, les recherches qui y sont menées concourent à des progrès scientifiques de portée nationale ou internationale, dans des domaines souvent très spécialisés, qui peuvent échapper à l'appréhension des habitants de ses territoires d'implantation.

Pour autant, une université est aussi un agent économique et comme toutes les entreprises ou acteurs institutionnels, elle produit de la valeur, engage des dépenses et crée des emplois. Les flux monétaires associés à ses activités exercent nécessairement une empreinte sur le tissu économique local, qu'il est intéressant d'objectiver. L'université réalise un grand nombre de dépenses de fonctionnement et d'investissement dans le cadre de ses missions qui ont des retombées économiques dans les territoires. Ses personnels génèrent des dépenses dans les territoires où ils résident, en matière de logement, de transport et de consommation de biens et de services. Les étudiants effectuent également des dépenses de consommation et ils peuvent occuper des emplois salariés pendant leur formation, en cas d'alternance.

Un rapport récent de la Cour des Comptes (janvier 2023) met en lumière des enjeux territoriaux importants dans les missions d'enseignement supérieur et de vie étudiante. Il relève une appropriation croissante de la thématique de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales. L'enseignement supérieur peut être un objet central d'attractivité des territoires et plus seulement régalien. L'enseignement supérieur a d'ailleurs été intégré dans les axes principaux du programme « Action cœur de ville » (ACV)³, dont l'un des objectifs est de revitaliser le centre-ville de moyennes communes françaises. Pour y contribuer, plusieurs antennes de grandes universités ont été créées dans des territoires de proximité afin de rapprocher l'offre de formation des étudiants. Entre 2018 et 2021, les collectivités territoriales ont contribué au financement de l'enseignement supérieur à hauteur de 1,4 Md€ par an, en moyenne⁴. Les régions⁵ participent pour 67 % des financements globaux ; les communes et les intercommunalités pour 25 % en moyenne et les départements pour 8 %. Ce dernier chiffre est intéressant car la compétence de l'enseignement supérieur est optionnelle pour les départements et facultative pour les intercommunalités.

Depuis l'étude séminale de Caffrey et Isaacs (1971), il existe un flux continu de travaux de recherche qui se sont donnés pour objet de mesurer l'impact sur l'activité économique et sur l'emploi local de la présence d'un établissement supérieur, principalement dans le contexte des Etats-Unis. Ces travaux utilisent pour la plupart des modèles d'inspiration keynésienne où l'impact comptable des dépenses des différentes catégories d'agents impliqués dans l'activité de l'établissement est renforcé par un

³ Ce programme a été lancé par le ministère de la cohésion des territoires, fin 2017.

⁴ En moyenne, 55 % des financements de l'enseignement supérieur par les collectivités territoriales sont dirigés vers la recherche et le transfert de technologie (R&T) et 45 % vers l'enseignement supérieur et la vie étudiante (ES&VE) (Cour des Comptes, rapport public thématique, janvier 2023)

⁵ L'Ile-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes sont les deux régions qui dépensent le plus dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche : respectivement 268 M€ par an en moyenne sur la période 2019-2021 (soit 19 % du financement global de l'ESR par les collectivités territoriales) et 169 M€ par an en moyenne (soit 12 % du financement global de l'ESR). A elles seules, elles concentrent 31 % du financement de l'ESR par les collectivités territoriales.

effet multiplicateur qui tient compte de la proximité géographique. Sans que les concepts soient pleinement stabilisés, la littérature distingue les effets directs sur l'emploi local, liés aux effectifs de l'établissement, les effets indirects liés aux dépenses des étudiants et des personnels qui irriguent le tissu économique et soutiennent ainsi l'emploi local, et les effets induits qui correspondent aux effets de diffusion des dépenses et des revenus associés aux créations d'emplois. La mesure des effets induits nécessite généralement un modèle input-output et un outil comptable multi-branche et localisé, de type tableau des entrées intermédiaires de la comptabilité nationale. L'un des premiers chiffrages a été réalisé par Harris (1997) sur le cas de l'université de Portsmouth qui estimait l'effet multiplicateur sur les dépenses entre 1,24 et 1,73 et celui sur l'emploi entre 1,55 et 1,79. Felsenstein (1996) qui évalue l'impact de l'Université de Northwestern sur l'agglomération de Chicago estime que les multiplicateurs sont de 3,11 sur les dépenses et de 1,55 sur l'emploi. Dans leur survol, Drucker et Goldstein (2007) identifient 21 études du même type, essentiellement sur des universités des Etats-Unis.

Il existe plusieurs travaux analogues dans le cas français : Baslé et Le Boulch (1999) à Rennes, Gagnol et Héraud à Strasbourg (2001), Mille (2004) pour l'Université de la Côte d'Opale, Bouabdallah et Rochette (2003) sur l'université Jean Monnet à Saint-Etienne, Sabatier (2017) pour l'université de Savoie, Chantreuil, Lebon et Lerestif (2018) pour les établissements d'enseignement supérieur de l'académie de Caen. On peut citer aussi l'étude de Mérenne-Schoumaker (2010) sur l'université de Liège. Depuis le début des années 2010, à côté de ces travaux académiques, se sont développées des études de nature commerciale réalisées par des agences privées spécialisées dans ce qui est devenu un véritable marché de l'évaluation territoriale d'impact. Il est vrai qu'en France comme aux Etats-Unis, les études d'impact des établissements d'enseignement supérieur sont produites pour fournir des arguments afin d'attirer des financements ou de sécuriser des aides existantes. L'enjeu économique de ces études n'est donc jamais négligeable. Mais les travaux académiques comme les études à caractère commercial partagent des limites méthodologiques assez fortes qui les rendent excessivement fragiles, voire douteuses (Quiquerez, 2023). Les valeurs des multiplicateurs régionaux vont de 1 à 7 selon les études. Plus généralement, ni les terminologies ni les méthodologies ne paraissent harmonisées dans ce champ de recherche (Kotosz *et al.*, 2018). Ces études utilisent le plus souvent des données locales assez agrégées qui ne permettent pas de spatialiser les dépenses en fonction de l'identité des fournisseurs, ni même de localiser les personnels et les étudiants. À défaut d'observations fines, les évaluateurs compensent par des modélisations des effets de diffusion spatiaux qui reposent sur des hypothèses souvent *ad hoc*.

Nous voulons surmonter en partie ces limites en nous appuyant sur des sources de données internes très détaillées permettant de géo-localiser l'ensemble des flux de dépenses ou d'emploi dans lesquels l'université est partie prenante. Cette étude s'inscrit dans un programme de recherche, intitulé In Situ, visant à collecter des données permettant d'analyser l'impact socio-économique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur leurs territoires d'implantation. Le programme consiste à combiner des outils robustes de modélisation avec des données internes de gestion géo-localisées à la commune. Dans la continuité d'une étude pilote produite en 2024 sur le périmètre de l'université Gustave Eiffel (Challe et L'Horty 2024), nous avons réalisé, en 2025, six études à l'échelle de chaque université membre du groupement *L'Initiative*⁶ : CY Cergy Paris Université, université Clermont

⁶ Le groupe L'Initiative est « une association fondée en avril 2024 qui réunit six établissements universitaires lauréats I-SITE, un label d'excellence créé en 2014 par l'État et délivré par un jury international pour distinguer les universités qui valorisent des atouts scientifiques thématiques distinctifs, reconnus sur le plan international, et qui en font un levier d'entraînement et un point d'appui de leur stratégie de développement et de partenariat avec le monde socio-économique » (site internet du groupe).

Auvergne, université Gustave Eiffel, université de Lille, Nantes Université, université de Pau et des pays de l'Adour.

Dans cette étude, nous exploitons des données de gestion localisées à la commune et internes à chacune des six universités membres de *L'Initiative* sur l'année 2024, qui couvrent les flux de dépenses, les effectifs étudiants et les personnels de façon exhaustive. Ces données permettent d'illustrer la sensibilité de la mesure d'impact socio-économique de l'université aux échelles de territoire, en comparant les effets à différents niveaux géographiques. C'est un avantage important relativement aux études qui reposent sur des données d'enquête non localisée ou sur des matrices input-output spatialement très agrégées. Au-delà de la dimension spatialisée de l'étude, une deuxième originalité est d'évaluer l'empreinte socio-économique de plusieurs établissements d'enseignement supérieur avec une méthode harmonisée permettant de réaliser des comparaisons dans la dimension spatiale.

Ce faisant, l'approche retenue est réductrice. D'une part, on mesure pour l'essentiel des effets directs ou indirects qui transitent par les dépenses et les emplois, sans prendre la mesure des effets indirects de l'université dans tous ces autres domaines d'intervention, en matière d'accumulation du capital humain, d'attractivité du territoire, d'appui aux politiques publiques, de rayonnement international, de mixité sociale, de soutien à l'entrepreneuriat ou encore d'innovation technologique. Sur tous ces aspects, les effets sont diffus à une échelle nationale voire internationale et il est difficile d'appréhender une plus-value locale de l'université. D'autre part, on mesure pour l'essentiel des effets de court terme, au travers de l'activité économique et de l'emploi, en privilégiant des relais de demande et l'on néglige des effets d'offre au travers de l'amélioration de la productivité associée aux innovations et à l'investissement en capital humain qui transite par des mécanismes d'offre. Ces deux limites doivent être conservées à l'esprit : l'étude se focalise sur les effets économiques des dépenses et à court terme. Elles sont communes à l'ensemble des autres évaluations d'impact.

L'étude met en évidence un impact économique total et annuel des six universités membres du groupement *L'Initiative*, sur une cohorte de 206 000 étudiants, de près de 4 milliards d'euros (3,96) au niveau national, soit 0,13 point de PIB. L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit est de 83 500 postes en équivalent temps plein. L'université de Lille détient l'impact économique le plus élevé en matière de dépenses avec 1,3 milliards d'euros sur l'année 2024 et d'emploi avec 30 343 emplois (l'université de Pau et des Pays de l'Adour ferme la marche avec 240 millions d'euros d'activité économique et 5 089 emplois).

Dans les quatre premières sections de l'étude, la mesure d'impact est détaillée successivement pour chacune des populations d'intérêt : les étudiants, les apprentis, les personnels, les fournisseurs. Une cinquième et dernière section propose une synthèse globale.

1. Les effets des dépenses des étudiants non apprentis

Il convient en premier lieu d'appréhender l'une des fonctions essentielles de l'université qui est de répondre à la demande de formation des étudiants. Comme beaucoup d'autres universités généralistes, les six universités membres du groupement *L'Initiative* sont organisées en composantes de formation, qui gèrent l'offre de formation au niveau licence et au niveau master.

Pour étudier les conséquences économiques des dépenses des étudiants, comme pour les autres chemins d'impact, nous procédons en deux temps. En premier lieu, nous évaluons les effets agrégés, en distinguant la mesure de l'emploi direct, indirect et induit. En second lieu nous spatialisons cette mesure. Nous adoptons une approche transparente où chaque hypothèse est explicitée et où les étapes des calculs sont décomposées de façon à pouvoir être vérifiées et reproduites. Comme les

résultats reposent principalement sur la finesse des données de gestion des établissements, nous ne formulons qu'un petit nombre d'hypothèses qui méritent d'être explicitées.

Dans les études d'impact, il est fréquent de faire une hypothèse forte en matière de contrefactuel (Quiquerez, 2023) : les étudiants qui sont inscrits à l'Université X seraient présents dans une autre université s'ils n'étaient pas inscrits à X. On fait une autre hypothèse sur le montant moyen des dépenses par étudiants, que nous estimons à 9 372 € par an en nous appuyant sur les enquêtes Condition de Vie de l'Observatoire national de la Vie Etudiante (CdV), le budget moyen d'un étudiant est de 835 € par mois en 2023.

Sur des données locales fines et en l'absence de matrice input-output disponible à cette échelle, la solution la plus fréquemment retenue dans la littérature est de calculer un multiplicateur local. Nous nous inspirons de la démarche préconisée par Kotosz *et al.* (2018) qui recommandent « d'utiliser l'expression « impact induit » à tous les effets qui sont générés par le processus de multiplication keynésienne ». Nous retenons une part de la consommation locale de 70 %, une propension marginale à consommer des étudiants de 0,9 et une fuite fiscale correspondant aux prélèvements fiscaux directs et indirects de 0,4 (posée à 0,2 pour les étudiants dont on suppose qu'ils ne payent pas d'impôt sur le revenu et qu'ils s'acquittent uniquement de la TVA dans leurs dépenses). Avec ces paramètres, lorsqu'un étudiant local reçoit 1 000 € de revenu, il en dépense 432 localement. Le multiplicateur local est alors de 2, soit un niveau proche des niveaux les plus consensuels dans cette littérature (autour de 1,7 selon Siegfried *et al.*, 2007).

La dépense induite est le produit de la dépense initiale par ces valeurs du multiplicateur. L'emploi indirect est calculé sur la base de la dépense directe à laquelle on applique une mesure de la valeur ajoutée par emploi. Nous nous appuyons sur des données régionales de l'INSEE pour chaque région d'implantation des universités. Par exemple, en Pays de la Loire à laquelle la ville de Nantes appartient, la valeur ajoutée par emploi est de 82 580 k€ en 2024. Nous ne prenons pas en compte le niveau de qualification des emplois.

Le tableau 1 résume les résultats. L'effet sur les dépenses totales est de nature comptable. Les dépenses induites sont calculées avec le multiplicateur. L'emploi indirect est calculé à partir de la dépense directe. L'emploi induit est calculé à partir de la dépense induite.

Tableau 1. Mesure d'impact des dépenses des étudiants hors apprentis

	Evaluation
Effectifs	189 129
Dépenses directes	1 364 452 258
Dépenses induites	1 209 985 964
Emplois directs	0
Emplois indirects	15 376
Emplois induits	13 636
Emploi total	29 012

Lecture : sur l'année 2024, les étudiants hors apprentis des six universités membres de *L'Initiative* ont généré une dépense annuelle directe de 1,36 milliards d'euros sur leurs territoires d'implantation et 29 012 emplois au total.

Note : Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein.

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

Sous ces hypothèses, les étudiants inscrits dans les six universités membres de *L'Initiative* contribueraient indirectement à créer ou sauvegarder l'équivalent de 29 012 (sommes des emplois

directs, indirects et induits) emplois chaque année. Selon ces calculs, la présence de 100 étudiants correspond à environ 15 emplois créés ou sauvegardés.

Des cartes ont été réalisées pour chaque université afin de présenter la répartition spatiale pour chacun des canaux d'impact, qui figurent dans chacune des études spécifiques. Ces cartes indiquent que les étudiants sont assez fortement concentrés dans les centres urbains même si beaucoup d'entre eux ont des lieux de résidences parfois éloignés de l'université.

2. L'impact de l'université au travers des contrats d'alternance des étudiants

Le développement de l'alternance a été très marqué ces dernières années dans l'enseignement supérieur. Les contrats d'alternance, qui correspondent essentiellement à des contrats d'apprentissage⁷ et assez peu à des contrats de professionnalisation, sont assortis d'une rémunération pour les étudiants qui est variable selon l'âge de l'étudiant et la durée du contrat. Pour les étudiants âgés de 21 à 25 ans et qui sont en première ou deuxième année d'apprentissage, qui correspond à la situation la plus fréquente dans le supérieur, le montant mensuel brut est de 936,47 € et 1 077,82 €. Compte tenu de l'exonération des cotisations salariales dans la limite de 79 % du Smic, Le montant annuel net⁸ est en moyenne de 12 086 €.

Relativement aux autres étudiants, les apprentis ont deux caractéristiques qui les distinguent : *i)* ils sont en emploi et par conséquent les effectifs d'apprentis correspondent à des emplois directs. Leur répartition spatiale se fait au lieu de travail ; *ii)* ils disposent d'un niveau de revenu plus élevé et ont un effet individuel sur les dépenses plus fort. La répartition spatiale de ces dépenses est effectuée au lieu de résidence. Nous laissons toutes les hypothèses précédentes inchangées pour calculer le niveau de dépense initiale et induite ainsi que les volumes d'emploi correspondants. Les calculs ont été fait sur la base du nombre total d'apprentis des six universités membres de *L'Initiative* qui est de 17 217.

Le tableau 2 donne la mesure d'impact. Les dépenses directes totales des apprentis s'élèvent sur l'année 2024 à 149 820 957 € ce qui correspond à 8 609 emplois directs et 1 580 emplois indirects. Les dépenses induites s'élèvent à 132 860 094 €, correspondant à 1 402 emplois induits. Au total, l'effet sur l'emploi est de 11 591, dont les trois quarts correspondent à des emplois directs. Même si l'on dénombre 11 fois plus d'étudiants non-apprentis que d'étudiants apprentis, et que les effets indirects et induits sur l'emploi sont plus de 9,6 fois plus importants pour les étudiants non-apprentis, l'effet final sur l'emploi est élevé pour les apprentis parce qu'ils contribuent à l'emploi direct (même si l'on raisonne ici en équivalent temps-plein et que l'on compte seulement un demi-ETP pour un apprenti). Ainsi les effets sur l'emploi total des apprentis sont plus élevés sur les deux établissements franciliens que sont l'université Gustave Eiffel et Cergy Paris Université comparativement aux quatre établissements avec un différentiel de 6 contre 4.

⁷ La loi du 5 septembre 2018 (n° 2018-771) pour la liberté de choisir son avenir professionnel et le Plan « un jeune, une solution » lancé en 2020 ont contribué à développer cette forme de contrat. Aujourd'hui, on compte plus d'un million d'apprentis à l'échelle nationale dont 62% concernant un diplôme d'enseignement supérieur en 2023.

⁸ Nous supposons que 50 % des apprentis sont en première année et 50 % en deuxième année de contrat.

Tableau 2. Mesure d'impact des dépenses des apprentis

	Evaluation
Effectifs	17 217
Dépenses directes	149 820 957
Dépenses induites	132 860 094
Emplois directs	8 609
Emplois indirects	1 580
Emplois induits	1 402
Emploi total	11 591

Lecture : sur l'année 2024, les étudiants apprentis des six universités membres de *L'Initiative* ont généré une dépense annuelle directe de 149 millions d'euros conduisant à un nombre d'emplois de 11 591.

Note : Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein.

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

3. Les dépenses des personnels de l'université

Pour mesurer l'impact associé aux dépenses des personnels, on raisonne toujours au niveau de l'ensemble des campus d'implantation des six universités membres de *L'Initiative*. En 2024, les données de ces universités indiquent un total de 20 969 agents permanents.

Nous appliquons la même modélisation pour mesurer l'impact sur l'emploi local (tableau 3). Une différence est que nous distinguons selon les catégories d'agents des universités (A, B, C). Pour évaluer les dépenses associées aux personnels, nous imputons le salaire net moyen calculé sur les données administratives des universités aux effectifs en personnels. Nous modifions à la marge les hypothèses sur la propension marginale à consommer de 0,8 et celle sur la fiscalité de 0,4. Pour les personnels vacataires et contrats étudiant, nous avons simplement divisé par deux la durée du travail et le montant de la dépense.

L'emploi direct est de 30 654 agents. Les dépenses directes de ces personnels s'élèvent sur l'année 2024 à 386,3 millions d'euros ce qui correspond à 4 292 emplois indirects. Les dépenses induites s'élèvent à 115,4 millions d'euros, correspondant à 1 282 emplois induits. L'effet total sur l'emploi est de 36 228 équivalents temps plein.

Tableau 3. Mesure d'impact des dépenses des personnels

	Evaluation
Effectifs	20 969
Dont A	15 410
B	3 122
C	2 437
Vacataires	15 946
Contrat étudiants	3 424
Dépenses directes	386 275 848
Dépenses induites	115 381 098
Emplois directs	30 654
Emplois indirects	4 292
Emplois induits	1 282
Emploi total	36 228

Lecture : sur l'année 2024, les personnels des six universités membres de *L'Initiative* ont généré une dépense annuelle directe de 386 millions d'euros sur le territoire national et 36 228 emplois au total.

Note : Les emplois sont mesurés en équivalent temps plein.

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

4. L'empreinte économique de l'université au travers de ses fournisseurs

En 2024, le montant total TTC des commandes des six universités membres de *L'Initiative* s'élève à 465 millions d'euros tous campus confondus. Les fournisseurs sont localisés selon l'adresse de l'établissement, issue de l'identifiant légal, i.e. de son numéro SIRET, ce qui évite partiellement le biais de localisation des établissements lorsque l'on raisonne à partir de l'identifiant entreprise.

Nous utilisons les mêmes hypothèses pour les effets induits des dépenses auprès des fournisseurs et des frais de mission que pour ceux des personnels de l'université (tableau 4). Ces dépenses s'élèvent sur l'année 2024 à 465 millions d'euros ce qui correspond à 0 emplois directs et 5 148 emplois indirects. Les dépenses induites s'élèvent à 139 millions d'euros, correspondant à 1 538 emplois induits. L'effet total sur l'emploi est de 6 686 équivalents temps plein.

Tableau 4. Mesure d'impact des dépenses auprès des fournisseurs de l'université

	Evaluation
Dépenses directes	465 071 307
Dépenses induites	138 917 403
Emplois directs	0
Emplois indirects	5 148
Emplois induits	1 538
Emploi total	6 686

Lecture : sur l'année 2024, les fournisseurs engagés auprès des 6 universités membres de *L'Initiative* ont généré une dépense annuelle directe de 465 millions d'euros correspondant à 6 686 emplois

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

L'un des apports de cette étude est de décrire de façon assez fine et cartographiée les répartitions spatiales des différents flux de dépenses (par les étudiants, les apprentis, les personnels, et auprès des fournisseurs de l'université) qui participent à l'empreinte socio-économique de l'université dans ses territoires d'implantation (les cartes figurent dans les six rapports spécifiques établis à l'échelle de chaque université). De façon synthétique, on peut classer chaque flux en fonction de son étalement spatial. La localisation résidentielle des personnels est la plus concentrée spatialement, à proximité de l'université. Celle des fournisseurs est la plus dispersée. La structure spatiale de la localisation des étudiants, qu'ils soient apprentis ou non, est intermédiaire.

Tableau 5. Contribution des dépenses à l'impact global

Canaux d'impact	Contribution
Etudiants (dont apprentis)	72,1%
Fournisseurs	15,2%
Personnel	12,7%
	100 %

Lecture : par leurs dépenses, les étudiants (dont les apprentis) contribuent, en moyenne, à 72,1% de l'impact global sur l'année 2024.

Source : TEPP-In SITU - calculs des auteurs

La contribution des étudiants dont apprentis aux dépenses est la plus élevée pour l'Université Clermont-Auvergne (75,7%) et CY Cergy Paris université (75,5%) et la plus faible pour l'université Gustave Eiffel (63%). S'agissant des fournisseurs, la contribution la plus élevée concerne l'université Gustave Eiffel (19,9%) et la plus faible, CY Cergy Paris université (13,2%). Enfin, la contribution des personnels est la plus importante au sein de l'université Gustave Eiffel (17,2%) et la plus faible pour l'Université Clermont-Auvergne (8,7%).

A l'échelle du territoire, le département d'implantation génère le plus de dépenses et d'emploi pour les deux-tiers de *L'initiative* (soit pour quatre établissements sur six), suivi de la ville et des autres départements de la région d'implantation. Seules les deux universités franciliennes se démarquent avec une hiérarchie territoriale différente : les autres départements de la région Ile-de-France génèrent le plus d'impact devant le département et la ville d'implantation. Ceci, est sans rappeler le moteur économique de l'Ile-de-France dans son ensemble.

Conclusion

Cette étude s'inscrit dans un programme de recherche, intitulé *In Situ*, visant à collecter des données permettant d'analyser l'impact socio-économique des établissements d'enseignement supérieur et de recherche sur leurs territoires d'implantation. Elle prolonge et étend notre étude pilote réalisée sur le périmètre de l'université Gustave Eiffel sur des données de gestion 2022. Elle couvre les six universités membres du groupement *L'Initiative* et repose sur des données internes de gestion pour l'année 2024.

L'addition des quatre mesures d'impact conduit à un effet économique total et annuel des six universités, pour une cohorte de 206 000 étudiants, de près de 4 milliards d'euros (3,96) au niveau national, soit 0,13 point de PIB. L'effet total sur l'emploi, direct, indirect et induit est de 83 500 postes en équivalent temps plein.

Nous avons rapporté cet impact économique à la subvention pour charge de service public⁹ (SCSP) qui est versée par l'Etat à chaque université, dont le montant total à l'échelle de *L'Initiative* est de 1,46 milliards d'euros. Selon ce calcul, un euro dépensé par l'Etat dans ces universités se traduit par 2,7 euros d'activité économique dans les territoires. Cet effet multiplicateur de la dépense publique universitaire s'étend de 2,3 à 3,4 selon les universités.

En décomposant l'effet total selon chacun des quatre chemins d'impact, il apparaît que le canal des étudiants est prépondérant. Il explique à lui seul 72,1 % de l'impact total (tableau 5). Or, cet effet est spécifique aux universités et n'existe pas pour d'autres établissements publics. Les universités constituent *de facto* des lieux de concentration des étudiants dans l'espace qui induisent des effets économiques localisés à proximité des lieux d'implantation des établissements. Aucune autre catégorie d'établissement public ne partage cette capacité d'attraction et de rétention d'utilisateurs sur une longue période de temps. Or, cette singularité exerce des effets puissants pour les territoires de proximité. Par ce canal, la dépense publique universitaire produit 3,6 fois d'effet sur l'économie locale que n'importe quelle autre dépense publique.

Le recours à des données géo-localisées à la commune est une source d'amélioration importante pour les études qui se proposent d'évaluer l'impact socio-économique d'un établissement d'enseignement supérieur sur ses territoires d'implantation. Dans cette étude, nous avons utilisé des données de gestion issues des systèmes d'information des six universités membres de *L'Initiative* qui permettent de localiser les lieux de résidence des personnels, des étudiants et des alternants, et de localiser aussi les lieux de travail des fournisseurs et des apprentis. La répartition spatiale de chacune de ces catégories d'acteurs joue un rôle déterminant dans l'empreinte socio-économique de l'Université. Si les personnels paraissent largement localisés à proximité de l'université, c'est moins le cas des étudiants et des fournisseurs, spatialement beaucoup plus dispersés.

⁹ L'Etat participe au financement des universités publiques françaises par la subvention pour charge de service public (SCSP). Elle correspond à une partie « socle » qui dépend de l'historique budgétaire des universités et d'une partie variable, fruit de la négociation entre l'Etat et les universités lors du dialogue stratégique et de gestion (DSG) annuel.

Une autre conclusion majeure de l'étude réside dans l'intérêt de prendre en compte l'alternance, qui s'est largement développée dans l'enseignement supérieur. Le fait est peu connu, mais ce développement de l'alternance dans l'enseignement supérieur est susceptible de modifier assez radicalement l'impact socio-économique des établissements sur leurs territoires d'implantation. Avec des hypothèses raisonnables et conformes à celles de la littérature, les effets sur l'emploi direct, indirect et induit s'avèrent globalement 4,4 fois plus importants pour un étudiant apprenti que pour un étudiant non-apprenti.

Les limites de l'exercice doivent néanmoins être rappelées. Dans cette étude, nous mesurons des effets directs ou indirects qui transitent par les dépenses et les emplois, sans prendre en compte les effets indirects de l'université dans tous ces autres domaines d'intervention, en matière d'accumulation du capital humain, d'attractivité du territoire, d'appui aux politiques publiques, de rayonnement international, de mixité sociale, de soutien à l'entrepreneuriat ou encore d'innovation technologique. Sur tous ces aspects, les effets sont diffus à une échelle nationale voire internationale et il est beaucoup plus difficile d'identifier la plus-value de l'université à une échelle spatiale fine. D'autre part, l'étude néglige les effets de long terme qui transitent par l'amélioration de la productivité globale associée aux innovations, à la recherche et à l'investissement en capital humain. Ces limites sont partagées par l'ensemble des autres évaluations d'impact et doivent être conservées à l'esprit : l'étude se focalise sur des effets économiques de court terme qui transitent essentiellement par des mécanismes de demande.

Références

- Baslé, M., et Le Boulc'h J-L. (1999). « L'impact économique de l'enseignement et de la recherche publique sur l'agglomération de Rennes ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, (1), 115-134.
- Bouabdallah K., Rochette J. A., (2003) *L'impact de l'université Jean Monnet sur l'économie locale*. <https://dossier.univ-st-etienne.fr/uco/www/03-04/impacteco.pdf>
- Caffrey J. and H. H. Isaacs (1971), *Estimating the impact of a college or university on the local economy*, Washington D.C.: American Council of Education.
- Challe, L., L'Horty Y. (2024). « L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université : Une application à l'université Gustave Eiffel » ? Rapport de recherche de TEPP, n°24-08.
- Chantreuil F, Lebon I, Lerestif S (2018) « Analyse de l'impact économique local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche ». [Rapport de recherche] Université Caen Normandie.
- Cour des Comptes, « Universités et Territoires », Rapport public thématique, Janvier 2023, 129 p.
- Drucker, J., and Goldstein, H. (2007). "Assessing the regional economic development impacts of universities: A review of current approaches". *International regional science review*, 30(1), 20-46.
- Felsenstein, D. (1996), « The university in the metropolitan arena: impacts and public policy implication », *Urban Studies*, vol. 33, n°9, pp. 1565-1580.
- Ferry O., Patros T. (2020) Conditions de vie des Etudiants 2020 : Situation économique et financière, Observatoire national de la Vie Etudiante (OVE), 24 p.
- Frouillou, L. (2017). *Ségrégations universitaires en Île-de-France. Inégalités d'accès et trajectoires étudiantes*. Documentation française (La).
- Gagnol, L., et Héraud, J. A. (2001). « Impact économique régional d'un pôle universitaire : application au cas strasbourgeois ». *Revue d'économie régionale et urbaine*, (4), 581-604.
- Harris R.I. (1997), « The impact of the university of Portsmouth on the local economy », *Urban Studies*, vol. 34, n°4, pp. 605-626.
- Kotosz, B, Gaunard-Anderson, M-F, Lukovics, M, (2018). « Les problèmes méthodologiques de la mesure des impacts économiques locaux des universités ». *Revue d'Économie Régionale et Urbaine 2* : 389-416.
- Mérenne-Schoumaker, B. (2010). L'apport d'une université au développement régional. Le cas de Liège. *Mutations. Mémoires et Perspectives du Bassin Minier*, 2.
- Merlat, D. et Perraud-Ussel C., (2022). « Effectifs universitaires en 2021-2022 », Note flash du SIES, n°12, juin.
- Mille M., (2004). « Université, externalités de connaissance et développement local : l'expérience d'une université nouvelle », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 2004/3 (no 16), p. 89-113. URL: <https://www.cairn.info/revue-politiques-et-gestion-de-l-enseignement-superieur-2004-3-page-89.htm>
- Quiquerez, G. (2023). « Mesurer l'impact économique local des établissements d'enseignement supérieur français : une analyse critique », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. no. 3, pp. 461-474.
- Siegfried, J-J, Sanderson, A-R, McHenry, P, (2007). "The economic impact of colleges and universities". *Economics of Education Review*, 26: 546-558.
- Valero, A, Reenen, J, (2019) The economic impact of universities: evidence across the globe. *Economics of Education Review* 68: 53-67.

TEPP Rapports de Recherche 2026

26-4. Une évaluation monétaire du coût des situations de handicap en France par l'approche du bien-être subjectif

Naomie Mahmoudi, Philippe Tessier, François-Charles Wolff

26-3. Effets d'éviction et recomposition de la demande pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024 : le cas d'un restaurateur parisien

Yannick L'Horty, Florian Moussi-Beylie

26-2. Préférence régionale en matière de recrutement ? Un test multicritère dans l'Eurométropole de Strasbourg

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

26-1. Evaluer les impacts des vagues de chaleur sur la précarité énergétique : perspectives issues du contexte de la France hexagonale

Fanny Alivon, Geoffrey Johnen, Manitra Rakotomena

TEPP Rapports de Recherche 2025

25-10. Le degré de souveraineté politique a-t-il une influence sur les écarts de développement pour les petites économies insulaires ?

Jean-François Hoarau, Nicolas Lucic

25-9. Inflation, droits connexes et aides sociales locales

Denis Anne, Yannick L'Horty

25-8. Héritage olympique et pratique sportive : une évaluation du label "Terre de Jeux" de Paris 2024

Yannick L'Horty, Florian Moussi-Beylie, Pierre-Olaf Schut

25-7. Discriminations à l'embauche, âge et origine : une évaluation à l'aide d'un test multi-critères

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

25-6. Mesurer l'hétérogénéité territoriale de l'accessibilité aux soins: Aller au-delà de l'APL

Arnaud Chéron, Franck Maunoury, Anthony Terriau

25-5. Des difficultés de recrutement dans la restauration ? Un test de discrimination dans l'accès à l'apprentissage à Paris

Denis Anne, Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Ngoc-Thao Noet

25-4. Évaluation des facteurs de risque du passage de l'arrêt maladie à l'invalidité en France

Mohamed Ali Ben Halima, Narimene Louati, Karim Aït Bouziad, Marie-Anne Cousin-Renié, William Dab

25-3. Accès en master et origine ethnique : l'inégalité des chances

Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

25-2. Les discriminations persistent en France et la fonction publique n'est toujours pas abritée, dans aucun de ses versants

Laetitia Challe, Yannick L'Horty

25-1. A la recherche d'effets de territoire dans l'insertion des jeunes ultra-marins. Le cas des sortants du Service Militaire Adaptée

Denis Anne, Guillaume Labbé, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2024

24-13. Prévenir les discriminations par une action de formation : une évaluation

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

24-12. Discrimination à l'embauche des femmes voilées en France : un test sur l'accès à l'apprentissage

Denis Anne, Arynata Bagayoko, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-11. Les discriminations ne prennent pas de vacances : Un état des lieux dans l'hébergement de loisir

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-10. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à l'école?

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-9. Discriminations, une exception culturelle?

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

24-8. L'apport de données localisées pour évaluer l'empreinte économique d'une université : Une application à l'université Gustave Eiffel

Laetitia Challe, Yannick L'Horty

24-7. Les discriminations à l'embauche dans l'enseignement supérieur et la recherche

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

24-6. La mobilité professionnelle des personnes en situation de handicap : une étude de cas sur l'établissement public de la Caisse des Dépôts

Yannick L'Horty, François Maheu

24-5. Quelles préférences spatiales pour la localisation des parcs éoliens en mer ?

François-Charles Wolff, Pierre-Alexandre Mahieu, Brice Trouillet, Alexia Pigeault, Nicolas Rollo

24-4. Télétravailler : du choc de la pandémie à son adoption durable

Serge Blondel, Loïc Corven, François Langot, Jonathan Sicsic

24-3. Sélection à l'entrée en master : les effets de l'origine et de la religion

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

24-2. Discriminations dans l'accès aux associations sportives : les effets du genre, de l'origine et du revenu

Denis Anne, Florian Moussi-Beylie

24-1. L'indice de diversité patronymique : enjeux, principes et applications

Moussa Kheddache, Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2023

23-13. La taxation du capital : pourquoi ? Comment ?

Etienne Lehmann

23-12. Pénalités périphériques et accès à l'emploi

Yannick L'Horty

23-11. Un modèle d'équilibre général calculable pour analyser les effets de la transition énergétique à La Réunion

Avotra Narindranahary, Olivia Ricci

23-10. Les inégalités économiques et sociales dans les Outre-Mer français : un héritage de l'histoire et des institutions coloniales

Jean-François Hoarau

23-9. Programme "Passeport Compétences / Badges numériques" Régions Bourgogne-Franche-Comté et Normandie

Equipe porteuse : Crem Caen, Tepp

23-8. Inégalités de niveau de vie en Nouvelle-Calédonie, l'impact du nickel : mesure et décomposition

Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Heloïse Rozier

23-7. Analyse de l'Impact économique Local des établissements caennais d'Enseignement Supérieur et de Recherche

Frédéric Chantreuil, Isabelle Lebon, Samuel Lerestif

23-6. Décomposition des inégalités liées au genre au sein de la fonction publique

Mathieu Bunel, Frédéric Chantreuil, Frédéric Gavrel, Jean-Pascal Guironnet, Isabelle Lebon

23-5. Qu'avons-nous appris en évaluant les accélérateurs de BPI France ?

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

23-4. Sélection à l'entrée en master : les effets du genre et de l'origine

Sylvain Chareyron, Berlanda Desuza Fils-Aimé, Yannick L'Horty

23-3. Discriminations ethno-raciales dans l'accès au logement social : un test des guichets d'enregistrement

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

23-2. Le recrutement à l'épreuve de la distance et des crises

Laetitia Challe

23-1. Quels facteurs expliquent la faible coopération en horticulture ?

Serge Blondel, Ngoc-Thao Noet

TEPP Rapports de Recherche 2022

22-8. Discrimination à l'embauche, grossesse et parentalité : une première évaluation expérimentale

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

22-7. Origine ou couleur de peau? Anatomie des discriminations à l'embauche dans le secteur du prêt-à-porter

Dianké Tchabo

22-6. Discriminations dans l'accès à l'emploi : les effets croisés du genre, de l'origine et de l'adresse

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

22-5. Handicap et discriminations dans l'accès au logement : un test multicritères sur les malvoyants

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

22-4. Discrimination dans l'accès aux masters : une évaluation expérimentale

Sylvain Chareyron, Louis-Alexandre Erb, Yannick L'Horty

22-3. Dynamique des conglomérats et politique antitrust

Armel Jacques

22-2. Droits connexes et aides sociales locales : un nouvel état des lieux

Denis Anne, Yannick L'Horty

22-1. Etat des lieux, menaces et perspectives futures pour le tourisme à La Réunion : un regard macroéconomique à travers la détection de ruptures structurelles

Jean-François Hoarau

TEPP Rapports de Recherche 2021

21-13. Retarder l'âge d'ouverture des droits à la retraite provoque-t-il un déversement de l'assurance-retraite vers l'assurance-maladie ? L'effet de la réforme des retraites de 2010 sur l'absence-maladie

Mohamed Ali Ben Halima, Camille Ciriez, Malik Koubi, Ali Skalli

21-12. Discriminations en outre-mer : premiers résultats d'un testing

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Rebecca Peyrière

21-11. Evaluation de la mise en place du prélèvement forfaitaire unique

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

21-10. Confinement et discrimination à l'embauche : enseignements expérimentaux

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit François-Charles Wolff

21-9. Endettement stratégique dans un duopole mixte

Armel Jacques

21-8. Recours et non-recours à la prime d'activité : une évaluation en termes de bien-être

Cyrine Hannafi, Rémi Le Gall, François Legendre

21-7. Mixité et performances des entreprises

Laetitia Challe, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-6. Les écarts de rémunération au recrutement des femmes et des hommes : une investigation en entreprise

Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty

21-5. Discriminations dans l'accès à l'emploi : une exploration localisée en pays Avesnois

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Mathilde Leborgne, Yannick L'Horty, Pascale Petit

21-4. Droits et devoirs du RSA : l'impact des contrôles sur la participation des bénéficiaires

Sylvain Chareyron, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty

21-3. Accélérer les entreprises ! Une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

21-2. Préférences et décisions face à la COVID-19 en France : télétravail, vaccination et confiance dans la gestion de la crise par les autorités

Serge Blondel, Sandra Chyderiotis, François Langot, Judith Mueller, Jonathan Sicsic

21-1. Confinement et chômage en France

Malak Kandoussi, François Langot

TEPP Rapports de Recherche 2020

20-5. Discriminations dans le recrutement des personnes en situation de handicap : un test multi-critère

Yannick L'Horty, Naomie Mahmoudi, Pascale Petit, François-Charles Wolff

20-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michaël Sicsic, Eddy Zanoutene

20-3. Les effets du CICE sur l'emploi, la masse salariale et l'activité : approfondissements et extensions pour la période 2013-2016

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

20-2. Discrimination en raison du handicap moteur dans l'accès à l'emploi : une expérimentation en Ile-de-France

Naomie Mahmoudi

20-1. Discrimination dans le recrutement des grandes entreprises: une approche multicanal

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty et Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2019

19-7. Les effets des emplois francs sur les discriminations dans le recrutement : une évaluation par testing répétés

Laetitia Challe, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-6. Les refus de soins discriminatoires: tests multicritères et représentatifs dans trois spécialités médicales

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit

19-5. Mesurer l'impact d'un courrier d'alerte sur les discriminations liées à l'origine

Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Souleymane Mbaye

19-4. Evaluation de la mise au barème des revenus du capital: Premiers résultats

Marie-Noëlle Lefebvre, Etienne Lehmann, Michael Sicsic

19-3. Parent isolé recherche appartement : discriminations dans l'accès au logement et configuration familiale à Paris

Laetitia Challe, Julie Le Gallo, Yannick L'horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

19-2. Les effets du Service Militaire Volontaire sur l'insertion des jeunes : un bilan complet après deux années d'expérimentation

Denis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'horty

19-1. Discriminations à l'embauche: Ce que nous apprennent deux décennies de testings en France

Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2018

18-7. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: nouveaux approfondissements et extensions pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi

18-6. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: approfondissements et extensions pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

18-5. Les discriminations dans l'accès à l'emploi privé et public: les effets de l'origine, de l'adresse, du sexe et de l'orientation sexuelle

Laetitia Challe, Yannick L'Horty, Pascale Petit, François-Charles Wolff

18-4. Handicap et discriminations dans l'accès à l'emploi : un testing dans les établissements culturels

Louise Philomène Mbaye

18-3. Investissement et embauche avec coûts d'ajustement fixes et asymétriques

Xavier Fairise, Jérôme Glachant

18-2. Faciliter la mobilité quotidienne des jeunes éloignés de l'emploi: une évaluation expérimentale

Denis Anne, Julie Le Gallo, Yannick L'Horty

18-1. Les territoires ultramarins face à la transition énergétique: les apports d'un MEGC pour La Réunion

Sabine Garabedian, Olivia Ricci

TEPP Rapports de Recherche 2017

17-12. Le travail à temps partiel en France: Une étude des évolutions récentes basée sur les flux

Idriss Fontaine, Etienne Lalé, Alexis Parmentier

17-11. Les discriminations dans l'accès au logement en France: Un testing de couverture nationale

Julie Le Gallo, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-10. Vous ne dormirez pas chez moi! Tester la discrimination dans l'hébergement touristique

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Loïc du Parquet, Pascale Petit

17-9. Reprendre une entreprise : Une alternative pour contourner les discriminations sur le marché du travail

Souleymane Mbaye

17-8. Discriminations dans l'accès à la banque et à l'assurance : Les enseignements de trois testings

Yannick L'Horty, Mathieu Bunel, Souleymane Mbaye, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-7. Discriminations dans l'accès à un moyen de transport individuel : Un testing sur le marché des voitures d'occasion

Souleymane Mbaye, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Loïc Du Parquet

17-6. Peut-on parler de discriminations dans l'accès à la formation professionnelle ? Une réponse par testing

Loïc Du Parquet, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Souleymane Mbaye, Pascale Petit

17-5. Evaluer une action intensive pour l'insertion des jeunes: le cas du Service Militaire Volontaire

Dennis Anne, Sylvain Chareyron, Yannick L'Horty

17-4. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et l'activité des entreprises: une nouvelle évaluation ex post pour la période 2013-2015

Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-3. La faiblesse du taux d'emploi des séniors: Quels déterminants?

Laetitia Challe

17-2. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post: Résultats complémentaires

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

17-1. Les discriminations dans l'accès au logement à Paris: Une expérience contrôlée

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

TEPP Rapports de Recherche 2016

16-10. Attractivité résidentielle et croissance locale de l'emploi dans les zones d'emploi métropolitaines

Emilie Arnoult

16-9. Les effets du CICE sur l'emploi, les salaires et la R&D: une évaluation ex post

Fabrice Gilles, Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Ferhat Mihoubi, Xi Yang

16-8. Discriminations ethniques dans l'accès au logement: une expérimentation en Nouvelle-Calédonie

Mathieu Bunel, Samuel Gorohouna, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Catherine Ris

16-7. Les Discriminations à l'Embauche dans la Sphère Publique: Effets Respectifs de l'Adresse et De l'Origine

Mathieu Bunel, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-6. Inégalités et discriminations dans l'accès à la fonction publique d'Etat : une évaluation par l'analyse des fichiers administratifs de concours

Nathalie Greenan, Joseph Lafranchi, Yannick L'Horty, Mathieu Narcy, Guillaume Pierné

16-5. Le conformisme des recruteurs: une expérience contrôlée

Florent Fremigacci, Rémi Le Gall, Yannick L'Horty, Pascale Petit

16-4. Sélectionner des territoires de contrôle pour évaluer une politique localisée : le cas des territoires de soin numériques

Sophie Buffeteau, Yannick L'Horty

16-3. Discrimination à l'embauche à l'encontre des femmes dans le secteur du bâtiment : les résultats d'un testing en Ile-De-France

Emmanuel Duguet, Souleymane Mbaye, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-2. Accès à l'emploi selon l'âge et le genre: Les résultats d'une expérience contrôlée

Laetitia Challe, Florent Fremigacci, François Langot, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet et Pascale Petit

16-1. Faut-il encourager les étudiants à améliorer leur orthographe?

Estelle Bellity, Fabrice Gilles, Yannick L'Horty, Laurent Sarfati

TEPP Rapports de Recherche 2015

15-5. A la recherche des incitations perdues : pour une fusion de la prime d'activité, de la CSG, des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu

Etienne Lehmann

15-4. Crise économique, durée du chômage et accès local à l'emploi : Eléments d'analyse et pistes d'actions de politique publique locale

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

15-3. L'adresse contribue-t-elle à expliquer les écarts de salaires ? Le cas de jeunes sortant du système scolaire

Emilia Ene Jones, Florent Sari

15-2. Analyse spatiale de l'espace urbain : le cas de l'agglomération lyonnaise

Emilie Arnoult, Florent Sari

15-1. Les effets de la crise sur les disparités locales de sorties du chômage : une première exploration en Rhône-Alpes

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Florent Sari

TEPP Rapports de Recherche 2014

14-6. Dépréciation du capital humain et formation continue au cours du cycle de vie : quelle dynamique des externalités sociales ?

Arnaud Chéron, Anthony Terriau

14-5. La persistance du chômage ultra-marin

Yannick L'Horty

14-4. Grèves et productivité du travail : Application au cas français

Jérémy Tanguy

14-3. Le non-recours au RSA "socle seul": L'hypothèse du patrimoine

Sylvain Chareyron

14-2. Une évaluation de l'impact de l'aménagement des conditions de travail sur la reprise du travail après un cancer

Emmanuel Duguet, Christine Le Clainche

14-1. Renforcer la progressivité des prélèvements sociaux

Yannick L'Horty, Etienne Lehmann

TEPP Rapports de Recherche 2013

13-10. La discrimination à l'entrée des établissements scolaires privés : les résultats d'une expérience contrôlée

Loïc du Parquet, Thomas Brodaty, Pascale Petit

13-9. Simuler les politiques locales favorisant l'accessibilité à l'emploi

Mathieu Bunel, Elisabeth Tovar

13-8. Le paradoxe des nouvelles politiques d'insertion

Jekaterina Dmitrijeva, Florent Fremigacci, Yannick L'Horty

13-7. L'emploi des seniors : un réexamen des écarts de taux d'emploi européens

Laetitia Challe

13-6. Effets de quartier, effet de département : discrimination liée au lieu de résidence et accès à l'emploi

Pascale Petit, Mathieu Bunel, Emilia Ene Jones, Yannick L'Horty

13-5. Comment améliorer la qualité des emplois salariés exercés par les étudiants ? Les enseignements d'une expérience contrôlée

Jekaterina Dmitrijeva, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-4. Evaluer l'efficacité d'une campagne de valorisation du bénévolat : les enseignements de deux expériences contrôlées sur le marché du travail

Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

13-3. Les différents parcours offerts par l'Education Nationale procurent-ils les mêmes chances d'accéder à l'emploi?

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

13-2. Faut-il subventionner le permis de conduire des jeunes en difficulté d'insertion ?

Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit, Bénédicte Rouland, Yiyi Tao

13-1. Anatomie d'une politique régionale de lutte contre les discriminations

Yannick L'Horty

TEPP Rapports de Recherche 2012

12-9. Emploi et territoire : réparer les fractures

Yannick L'Horty

12-8. Inadéquation des qualifications et fracture spatiale

Frédéric Gavrel, Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Isabelle Lebon

12-7. Comment réduire la fracture spatiale ? Une application en Île-de-France

Nathalie Georges, Yannick L'Horty, Florent Sari

12-6. L'accès à l'emploi après un CAP ou un baccalauréat professionnel : une évaluation expérimentale

Florent Fremigacci, Yannick L'Horty, Loïc du Parquet, Pascale Petit

12-5. Discriminations à l'embauche des jeunes en Île-de-France : un diplôme plus élevé compense-t-il une origine maghrébine ?

Emilia Ene Jones

12-4. Evaluer les réformes des exonérations générales de cotisations sociales

Mathieu Bunel, Céline Emond, Yannick L'Horty

12-3. Evaluer un dispositif sectoriel d'aide à l'emploi : l'exemple des hôtels cafés restaurants de 2004 à 2009

Mathieu Bunel

12-2. L'intermédiation financière dans l'analyse macroéconomique : le défi de la crise

Eleni Iliopulos, Thepthida Sopraseuth

12-1. _Etre Meilleur Apprenti de France : quels effets sur l'accès à l'emploi ? Les enseignements de deux expériences contrôlées sur des jeunes d'Ile-de-France

Pascale Petit, Florent Fremigacci, Loïc Du Parquet, Guillaume Pierne

TEPP Rapports de Recherche 2011

11-14. Quelles politiques publiques pour protéger la biodiversité ? Une analyse spatiale
Jean De Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laetitia Tuffery

11-13. Le grand Paris de l'emploi
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-12. Le WIKI IO : réduire les risques de décrochage et d'abandon à la sortie du collège
Solène Coursaget, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Emmanuel Quenson

11-11. Pourquoi tant de chômeurs à Paris ?
Yannick L'Horty, Florent Sari

11-10. Les effets des aides publiques aux hôtels cafés restaurants et leurs interactions : une évaluation sur micro-données d'entreprises
Mathieu Bunel, Yannick L'Horty

11-9. Evaluer l'impact d'un micro-programme social : une étude de cas expérimentale
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Pascale Petit

11-8. Discrimination résidentielle et origine ethnique : une étude expérimentale en Île-de-France
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty

11-7. "10 000 permis pour réussir". Evaluation quantitative
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Sophie Kaltenmark, Pascale Petit

11-6. Les effets du bénévolat sur l'accès à l'emploi. Une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés d'Ile-de-France
Jonathan Bougard, Thomas Brodaty, Céline Emond, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Pascale Petit

11-5. Discrimination à l'embauche des jeunes franciliens et intersectionnalité du sexe et de l'origine : les résultats d'un testing
Pascale Petit, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Loïc Du Parquet, Florent Sari

11-4. Ce que font les villes pour les ménages pauvres. Résultat d'une enquête auprès des villes de plus de 20 000 habitants
Denis Anne, Céline Emond, Yannick L'Horty

11-3. Être mobile pour trouver un emploi? Les enseignements d'une expérimentation en région parisienne
Loïc Du Parquet, Emmanuel Duguet, Yannick L'Horty, Pascale Petit, Florent Sari

11-2. Comment développer les emplois favorables à la biodiversité en Île-de-France ?
Jean de Beir, Céline Emond, Yannick L'Horty, Laëtitia Tuffery

11-1. Les effets du lieu de résidence sur l'accès à l'emploi : une expérience contrôlée sur des jeunes qualifiés en Île-de-France
Yannick L'Horty, Emmanuel Duguet, Loïc du Parquet, Pascale Petit, Florent Sari

La Fédération TEPP

La fédération de recherche « Théorie et Evaluation des Politiques publiques » (FR 2042 CNRS) rassemble des équipes de recherche en Economie, Sociologie et Gestion :

- L'**Equipe de Recherche sur l'Utilisation des Données Individuelles en lien avec la Théorie Economique, ERUDITE**, équipe d'accueil n°437 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre de Recherches en Economie et en Management, CREM**, unité mixte de recherche n°6211 rattachée au CNRS, à l'Université de Rennes 1 et à l'Université de Caen Basse-Normandie ;
- Le **Centre Pierre Naville, CPN**, équipe d'accueil n°2543 rattachée à l'Université d'Evry-Paris Saclay ;
- Le **Centre de Recherche en Economie et Droit, CRED**, équipe d'accueil n°7321, rattachée à l'Université Panthéon-Assas ;
- Le **Centre d'Etude des Politiques Economiques, EPEE**, équipe d'accueil n°2177 rattachée à l'Université d'Evry Paris-Saclay ;
- Le **Groupe d'Analyse des Itinéraires et des Niveaux Salariaux, GAINS**, équipe d'accueil n°2167 rattachée à Le Mans Université ;
- Le **Groupe de Recherche ANgevin en Économie et Management, GRANEM**, unité mixte de recherche UMR-MA n°49 rattachée à l'Université d'Angers ;
- Le **Laboratoire d'Economie et de Management Nantes-Atlantique, LEMNA**, équipe d'accueil n°4272, rattachée à Nantes Université ;
- Le **Laboratoire interdisciplinaire d'étude du politique Hannah Arendt - Paris-Est, LIPHA-PE**, équipe d'accueil n°7373 rattachée à l'Université Paris-Est Créteil et à l'Université Gustave Eiffel ;
- Le **Centre d'Economie et de Management de l'Océan Indien, CEMOI**, équipe d'accueil n°13, rattachée à l'Université de la Réunion ;
- Le **Laboratoire d'économie de Poitiers, LÉP**, équipe d'accueil n°2249, rattachée à l'Université de Poitiers ;
- L'UMR **Structures et marchés agricoles, ressources et territoires, SMART**, unité mixte de recherche n°1302, rattachée à l'INRAE et à l'Institut Agro Rennes-Angers ;
- Le **Centre de recherche en économie et en droit sur le développement insulaire, CREDDI**, équipe d'accueil n°2438, rattachée à l'Université des Antilles.
- L'**Institut de Recherche en Gestion et en Economie, IREGE**, équipe d'accueil n°2426, rattachée à l'Université Savoie Mont Blanc

TEPP rassemble 300 enseignants-chercheurs et 100 doctorants. Elle est à la fois l'un des principaux opérateurs académiques d'évaluation de politiques publiques en France, et la plus grande fédération pluridisciplinaire de recherche sur le travail et l'emploi. Elle répond à la demande d'évaluation d'impact de programmes sociaux à l'aide de technologies avancées combinant modélisations théoriques et économétriques, techniques de recherche qualitatives et expériences contrôlées.